



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/612

Attribution d'une subvention d'équipement de 5 000 euros à l'association Lyon Basket  
Fauteuil pour l'achat de fauteuils adaptés à la compétition - Approbation d'une convention  
annuelle mixte - opération 60046586

Direction des Sports

**Rapporteur :** Mme NUBLAT-FAURE Julie

**SEANCE DU 25 ET 26 MARS 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 AVRIL 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BRUVIER HAMM (pouvoir à M. GENOUVRIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/612 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION LYON BASKET FAUTEUIL POUR L'ACHAT DE FAUTEUILS ADAPTES A LA COMPETITION - APPROBATION D'UNE CONVENTION ANNUELLE MIXTE - OPERATION 60046586 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 du 25 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Soutien à l'équipement des clubs sportifs » ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Enveloppes Sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00004.

Par délibération n° 2021/676 du 25 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le lancement de l'opération n° 60046586 « Soutien à l'équipement des clubs sportifs (subventions) 2021-2026 » et son financement par affectation de l'AP « Enveloppes Sports 2021-2026 » n° 2021-2, programme n° 00004.

Créée en 2017, l'association Lyon basket fauteuil dont le siège social est situé 249 rue Vendôme à Lyon 3<sup>ème</sup>, compte 16 adhérents et a pour but la pratique de loisir et de compétition du basket fauteuil. Les entrainements se déroulent à la Halle des sports à Lyon 3<sup>ème</sup>. L'équipe est engagée dans le championnat Handibasket au niveau national 3.

La pratique de cette discipline à ce niveau implique l'utilisation par les joueurs de fauteuils roulants de compétition.

S'il est possible d'aborder la discipline en pratique de loisir avec n'importe quel type de fauteuil, un fauteuil spécifique est obligatoire pour la compétition pour chacun des joueurs sur le terrain. Doté d'un cadre rigide, le fauteuil de compétition comporte 3 ou 4 roues avec une hauteur d'assise et de cale pieds réglementée, ainsi qu'une roue arrière anti-bascule.

Ce type de fauteuils qui doit être fait sur-mesure a un coût très élevé. Leur achat reste un frein dans le développement de cette pratique. Aussi l'association Lyon Basket Fauteuil souhaite s'équiper de fauteuils adaptés à la compétition pour que les joueurs ne soient pas impactés.

Cet investissement s'élève à un montant de 20 000 euros.

La Ville de Lyon souhaite apporter son soutien à ce club qui offre la possibilité aux personnes en situation de handicap moteur de pratiquer un sport collectif qui stimule les capacités d'adresse et de mobilité. Je vous propose de leur allouer une subvention d'équipement de 5 000 euros.

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 11 000 euros au bénéfice de l'association Lyon Basket Fauteuil a été approuvée par délibération n° 2021/547 du 28 janvier 2021.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2021/584 et 2021/676 du 25 mars 2021 ;

Vu ladite convention annuelle mixte ;

Vu l'avis du Conseil du 3<sup>e</sup> arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention d'équipement de 5 000 euros est allouée à l'association Lyon Basket Fauteuil pour l'achat de fauteuils adaptés à la compétition.
- 2- La convention annuelle mixte susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'association Lyon Basket Fauteuil, est approuvée.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 4- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, article 20421, fonction 30, programme 00004, AP 2021-2 opération 60046586.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET